



**Assemblée Générale REFADD, Brazzaville ; mardi 03 au
mercredi 04 juillet 2012**

COMMUNIQUE FINAL

Il s'est tenu du 03 au 04 juillet 2012, dans la salle de réunion de l'Espace Traiteur, à Brazzaville au Congo, la quatrième Assemblée Générale du Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, REFADD en sigle.

Elle a connu la participation de la Coordinatrice Régionale Adjointe, du Secrétaire Général et des Points focaux du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale (représenté), de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo (représenté) et du Rwanda. Le Burundi s'est excusé.

La réunion a été prise en charge par un financement facilité par la Coopération Allemande au Développement (GIZ).

La première journée a connu trois temps forts : la cérémonie d'ouverture, les exposés liminaires et les présentations des Points focaux nationaux. Le premier temps fort a connu trois allocutions :

- a. Mot de bienvenue du Point focal Congo
- b. Mot du partenaire qui a financé la tenue de l'Assemblée : GIZ
- c. Mot de la Coordinatrice Régionale représentée
- d. Mot du Représentant de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, COMIFAC

- e. Mot d'ouverture par la Représentante du Ministre Congolais du Développement durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement, MDDEFE.

Cette dernière a affirmé que Monsieur Henri DJOMBO, Ministre Congolais de MDDEFE a accepté d'être le parrain du REFADD ; la représentante de la GIZ réitère l'engagement de son institution de soutenir un REFADD redynamisé. Quant au représentant de la COMIFAC, il s'est félicité du REFADD qui est le point d'entrée pour la prise en compte du genre dans le Plan de Convergence.

Puis, la Coordinatrice Régionale Adjointe, le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Représentant de la Coordinatrice Régionale ont présenté des exposés liminaires intitulés respectivement :

- a. Harmonisation des politiques forestières et fiscales en Afrique Centrale : Contribution du REFADD ;
- b. Processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC: Etat d'avancement de la prise en compte du genre ;
- c. Déclaration de Yaoundé 13 ans après : enjeux et feuille de route.

Enfin, les points focaux nationaux se sont succédé à la tribune pour exposer sur les activités du REFADD dans leurs pays respectifs. Les exposés ont été présentés suivant le canevas ci-après : le contexte, les réalisations, les défis et les leçons apprises.

Toutes les présentations ont été suivies par des échanges participatifs et constructifs. Les rapports des pays montrent que toutes les Antennes sont opérationnelles sur le terrain à travers des activités de sensibilisation, de plaidoyer d'accompagnement des communautés. L'Antenne du Rwanda a été formellement mise en

place. Une minute de silence a été observée en la mémoire de nos collègues et partenaires que Dieu a rappelé auprès de lui : Prof Wangari MATHAI Prix Nobel de la Paix et Ambassadrice du Bassin du Congo, Godelieve KARUKURUBU ancien Point Focal REFADD du Burundi, Mr MUTANGALA LUMPU, membre du REFADD RDC.

La deuxième journée a été ouverte par un rapport succinct de la journée précédente. Puis ont suivi six présentations thématiques ci-après :

- a. Genre et changement climatique par **Mme Adelaïde ITOUA** Point Focal changement climatique et Personne Ressource du REFADD Congo ;
- b. Participation des femmes dans l'harmonisation des politiques et processus APV/FLEGT et autres existants par le Point Focal Centrafrique, **Mme Philomène BIA**;
- c. Gouvernance forestière et utilisation des terres dans le Bassin du Congo par la Coordonnatrice Régionale Adjointe, Mme **Jeanne-Marie MINDJA** ;
- d. Certification forestière dans le Bassin du Congo : enjeux et défis, par le Point Focal REFADD Gabon, **Mme Edwige EYANG EFFA** ;
- e. Produits Forestiers non Ligneux (PFNL) et la lutte contre la pauvreté en milieu rural, le cas du Rwanda par **Mme Dancilla MUKAKAMARI**, Point Focal REFADD Rwanda ;
- f. Entreprenariat féminin et gestion durable des forêts, par Mme **Marie-Julienne LONGO**, Point Focal Congo.

Après discussion, il y a eu formation de trois groupes de travail axés sur les thèmes suivants :

- a. Evaluation du plan d'actions du REFADD 2010-2011 ;
- b. Contraintes et recommandations ;
- c. Partenariat.

A l'issu des travaux en groupe, une plénière a permis d'adopter les travaux de chaque groupe. Ensuite le Plan d'Actions biennal du REFADD 2010-2012 a été passés en revue point par point et les participants l'ont amendé, surtout en ce qui concerne les indicateurs de performance et l'ont reconduit pour 2012-2015. Une commission a été mise en place pour finaliser la rédaction du Plan d'actions.

Enfin, les participants à l'Assemblée Générale ont revu les Statuts du REFADD et en ont discuté le Règlement d'Ordre Intérieur. Les deux documents ont été adoptés.

Au cours de deux jours de travail assidu, le REFADD a émis les recommandations suivantes :

- a. Que des actions de terrain en faveur des communautés soient privilégiées au détriment de réunions de représentation dans les administrations
- b. Que le REFADD s'investisse à la mobilisation de financement pour promouvoir le renforcement des capacités de ses membres et des organisations auprès desquelles il vient en appui dans tous les domaines ;
- c. Qu'un répertoire des bailleurs de fonds/partenaires avec leurs procédures et adresses soit rédigé ;
- d. Que les membres du REFADD soient responsabilisés et professionnalisés, pour le suivi des thématiques dans chaque pays ;
- e. Que les différentes législations soient prises en compte pour la restructuration du réseau ;
- f. Que le REFADD s'efforce à participer aux conférences internationales pour un plaidoyer et la visibilité du réseau ;
- g. Que le REFADD s'intéresse à la participation à la sensibilisation à travers les radios communautaires ;

- h. Qu'il soit prévu la rédaction d'un code de bonne conduite pour la gestion du REFADD redynamisé ;
- i. Qu'il soit prévu des sanctions dans les textes juridiques du REFADD.

Les membres du REFADD ont élus les membres du **Bureau Exécutif** (Liste jointe en annexe.)

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2012.

Les participants